

**Vingt-septième session du Comité du développement et de la propriété intellectuelle
(CDIP) de l'OMPI
(Genève, 22-26 novembre 2021)**

Point 5 de l'ordre du jour

Déclaration générale

(soumise par écrit)

Madame la Présidente,

1. La délégation du Malawi est honorée de prendre la parole et souhaite s'associer à la déclaration faite par la délégation de l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains. Nous vous félicitons pour votre réélection à la présidence, ainsi que pour l'élection de vos vice-présidents, et renouvelons notre engagement à travailler de manière constructive avec votre comité pendant votre mandat.
2. Nous aimerions remercier le Secrétariat de l'OMPI pour l'excellent travail accompli dans la préparation de cette session, notamment pour ce qui est de la documentation indiquée à l'appui du large éventail des questions inscrites à l'ordre du jour. Nous espérons que toutes les délégations participeront aux délibérations dans un esprit positif et de coopération afin de faire de cette session un succès.
3. La délégation du Malawi prend note avec satisfaction du rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des projets dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de l'OMPI pour le développement, qui fait l'objet du document CDIP/27/2 inscrit à l'ordre du jour de la présente session du comité.
4. Le Malawi soutient la proposition de projet révisée soumise par le Brésil au titre du point 7.b) de l'ordre du jour et attend avec intérêt sa mise en œuvre et la diffusion des recommandations et des enseignements qui en seront tirés, qui profiteront également à nos PME en leur permettant d'acquérir le savoir-faire nécessaire pour utiliser la propriété intellectuelle afin de tirer parti de notre offre nationale unique sur le marché mondial. Nous espérons que cela conduira au développement d'un projet de plus grande envergure et de même nature dont pourront bénéficier le Malawi et les autres membres du groupe des pays africains.
5. Nous remercions le Secrétariat pour le travail minutieux réalisé dans le cadre du point 8 de l'ordre du jour intitulé "Propriété intellectuelle et développement : Le rôle des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) en tant que catalyseur de l'innovation et du transfert de technologie : opportunités et défis", qui contribuera à un échange important de données d'expérience et de pratiques recommandées entre les États membres et aura un effet positif sur notre réseau national de CATI. Nous remercions

également les délégations de la Guinée et de l'Algérie d'avoir partagé leur expérience sur les opportunités et les défis rencontrés lors de la mise en œuvre du projet de CATI dans leur pays. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre d'autres initiatives de renforcement des capacités dans le cadre de ce projet crucial et espérons non seulement étendre notre réseau national de CATI, mais aussi accroître la diversité des institutions au sein du réseau.

6. Madame la Présidente, la délégation du Malawi continuera à s'engager de façon constructive dans les diverses discussions qui nous attendent cette semaine.

Nous vous remercions.